



- ✚ Le Bus Santé stationne sur un **emplacement déterminé** avec la Mairie de la commune concernée.
- ✚ Il est ouvert au public de **9h à 17h**.
- ✚ L'équipe du Bus est composée de **professionnels du champ de la santé, du médico-social et du sport**.
- ✚ Afin d'optimiser son accès, ses actions et sa visibilité, l'équipe du Bus Santé sollicite un **emplacement bien lisible avec un accès électrique** (indispensable pour le fonctionnement du rétinographe) et, si possible, la mise à disposition d'une salle, pour permettre l'accueil des patients dans les meilleures conditions.
- ✚ Lors de certaines dates, **les partenaires du Bus Santé sont présents à ses côtés** (CPAM, Département de l'Ardèche, Association Française des Diabétiques, Ligue contre le Cancer, MSA, ...). Ils présentent **divers programmes et campagnes d'informations**.
- ✚ Le Bus Santé est **accessible aux personnes en chaise roulante**

Les actions proposées par le Bus Santé :

● Le dépistage de la rétinopathie diabétique

➔ Conditions d'accès :

- ✚ Le dépistage de la rétinopathie diabétique est **réservé aux personnes diabétiques n'ayant pas eu de consultation ophtalmologique depuis plus d'un an et n'ayant pas de prochain rendez-vous prévu avec un ophtalmologiste**.
- ✚ Il est nécessaire, avant d'aller effectuer l'examen au Bus Santé, de **faire le point avec son médecin**.
- ✚ Une **ordonnance** mentionnant « **Faire pratiquer, par un(e) orthoptiste, des rétinographies, dans le cadre du dépistage de la rétinopathie diabétique** » sera **délivrée au patient par son médecin**. Si le patient n'a pas la possibilité de faire le point avec son médecin, il convient de le signaler au secrétariat du Bus Santé.
- ✚ **Pour fixer un rendez-vous**, le patient doit **contacter le Pôle Bus Santé** en composant le numéro de l'accueil du Collectif Sud : **04.75.81.63.10**.

➔ Déroulement du dépistage :

- ✚ **Accueil** des patients diabétiques par l'équipe du Bus Santé et réalisation d'un **dossier médical**.
- ✚ **Dépistage et réalisation des clichés** par un(e) orthoptiste.
- ✚ **Transmission des clichés**, via une plateforme de télémédecine sécurisée, aux ophtalmologues du dispositif.
- ✚ **Envoi d'un compte-rendu au patient et à ses médecins**, et accompagnement post-dépistage des patients ayant eu une **recommandation de soins**.

● La prévention et promotion de la santé, l'accompagnement thérapeutique du patient

- ✚ **Actions ouvertes à tous**, quel que soit l'âge, la situation et l'état de santé des personnes.
- ✚ Accueil du public en recherche d'informations diverses dans le domaine de la Santé (**diabète, dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal, facteurs de risques cardio-vasculaires, AVC, tabac, ...**)
- ✚ **Zoom sur le diabète et ses complications**, conseils et recommandations pour gérer au mieux cette pathologie.
- ✚ Réalisation d'**entretiens individuels** pour évoquer la situation du patient et l'accompagner dans le parcours de soins.
- ✚ Propositions d'**actions d'accompagnement thérapeutique du patient** grâce aux **programmes** mis en place par le **Collectif Sud** : **Activité Physique Adaptée** pour les patients souffrants de **pathologies chroniques** ; **Ateliers** animés par des professionnels de Santé et **consultations diététiques, de podologie, de psychologie, ...** dans le cadre des programmes **E'TP diabète**.

⚠ Attention, il convient de préciser qu'il n'y aura ni de consultation médicale ni de consultation d'ophtalmologie à bord du Bus Santé.